

La catégorisation des phénomènes de la pluralité des voix

Ounnassa Tifrani
Université de Biskra

Résumé :

Notre recherche est une réflexion sur la notion de pluralité des voix à travers le français parlé des Algériens. Nous nous sommes intéressées à la question de la catégorisation des phénomènes de la pluralité des voix.

Notre étude est une analyse des enregistrements collectés auprès des Algériens qui pratiquent le français dans la vie quotidienne. Pour cela, nous avons procédé à l'étude de la manifestation de cette pluralité dans les enregistrements collectés. Nous n'avons pas la prétention de demander aux participants, de parler d'un sujet imposé, en langue française, mais de les écouter parler sans intervenir en les enregistrant. Ce que nous cherchons est la manifestation de la pluralité des voix dans leur parlé. Comment cette pluralité se présente et que représente-elle ? Les enregistrements que nous proposons d'analyser n'ont, à vrai dire, rien d'extraordinaire, dans la mesure où ils relèvent de la vie quotidienne. Nous considérons que cette analyse est, selon notre avis, originale car ce que nous cherchons va au-delà de la simple analyse : permettre de découvrir qui est derrière le « je » ou le « nous » d'un énoncé de français parlé par un Algérien. Il se pourrait même qu'une analyse plus poussée révèle que la pluralité peut être sous d'autres formes.

Toutefois, le fait que l'hypothèse de différents types de pluralité des voix proposés se soit avérée compatible avec tous les énoncés collectés, nous permet de croire que nous sommes là devant des éléments importants d'une théorie globale de cette dernière.

Les mots clés : Le feuilletage de « je », la collectivité, l'intégration de « on », l'auto-reformulation, la communauté discursive.

ملخص :

في بحثنا هذا سنتطرق إلى مفهوم تعدد الأصوات من خلال اللغة الفرنسية المنطوقة من طرف الجزائريين. اهتمامنا الأول ينصب حول تصنيف ظواهر تعدد الأصوات دراستنا عبارة عن تحليل مجمع التسجيلات التي جمعناها من الممارسة اليومية للغة الفرنسية من طرف الجزائريين. وحاولنا دراسة ظاهرة تعدد الأصوات في هذه التسجيلات. ليست لدي النية في فرض موضوع الحديث المسجل إنما انحصر عملنا فقط في الاستماع إلى هذه الفئة تتحدث بالفرنسية وتسجيلهم بدون أدنى تدخل منا.

ما نبحت عنه يمكن فقط في ظاهرة تعدد الأصوات بأي شكل تظهر؟ و عما تعبر هذه الأشكال؟ ما نقترحه من تسجيلات عبارة عن حديث عفوي باللغة الفرنسية لجزائريين مقيمين بالجزائر بحثا عما يختبئ وراء "أنا" أو "نحن" عندما يتحدث جزائري باللغة الفرنسية في الحياة اليومية. واقترضنا أن لتعدد الأصوات أشكالاً نحاول تصنيفها في هذا المقال.

1. Modalité de l'expérience

Dans un premier temps, nous avons procédé à la lecture, l'étude et l'analyse des résultats obtenus à travers les réponses (fournies par les participants), au questionnaire qui leur était remis. Questionnaire dans lequel ils avaient à répondre à plusieurs questions relatives à notre recherche. Ces questions concernent les piliers de notre recherche : elles s'intéressent aux éléments (résumés) suivants : la pratique du français dans la vie quotidienne, les causes et les lieux de cette pratique. Les réponses fournies ont évidemment fait l'objet de commentaires (qualitatifs et quantitatifs).

Dans un second lieu, nous avons procédé à l'enregistrement, la transcription et la présentation des résultats auxquels nous avons aboutis. Toutefois, il ne faudrait pas se faire d'illusion quant à la découverte immédiate « forcée » de certains paramètres dès la première

analyse. C'est une tentative de voir ce qui est derrière ces mots et où ces mots ont déjà existé ? La pluralité des voix figure certes dans toute énonciation, mais arrivons-nous à l'aborder ?

2. Intérêt du corpus

Le choix de l'échantillon n'a pas ciblé une catégorie précise de francophones, mais une sorte de « mosaïque » : ce public est formé d'une vingtaine de participants venus d'horizons divers et possédant des « bagages » (linguistiques, culturels, idéologiques) différents. En effet, les participants, pouvant être répertoriés selon qu'ils soient vieux, donc ont fait l'enseignement bilingue et jeunes donc issus de familles francophones, ont aimablement accepté de "jouer le jeu" en nous permettant de les enregistrer sans qu'ils sachent de quoi s'agit-il ? Et que nous voulons faire avec ces enregistrements.

Le terrain choisi pour effectuer ce travail est celui de la région des Aurès qui est représenté par la ville de Batna. Le choix de cette ville n'a pas été aléatoire. Nous l'avons choisie car c'est une ville historique, ainsi le désir de relever l'ambiguïté concernant la langue française dans notre région, aussi son ouverture sur les différentes cultures et langues.

3. Vers une définition du concept la pluralité des voix

En quelques décennies, la polyphonie a opéré dans le domaine des langues et des sciences du langage ce qu'il n'est pas abusif d'appeler une révolution. Sans prétendre avoir résolu tous les problèmes, elle est en droit de revendiquer une place de choix parmi les théories des sciences du langage aujourd'hui.

Le succès de polyphonie linguistique s'explique facilement parce que la notion de polyphonie fait appel à une intuition immédiate chez les êtres humains. Les linguistes admettent sans difficultés que chaque discours en contient un autre et le reflète. Le discours s'inscrit dans une interaction, explicite ou implicite, avec d'autres discours. Aucun discours ne surgit ou ne se produit sans être émis dans un contexte. Il est ainsi généralement admis que les textes véhiculent plusieurs voix qui se font entendre. « La polyphonie parcourt le langage, et l'on peut penser avec Oswald Ducrot qu'elle est constitutive de toute énonciation » (Bernard Cerquiglini, 1984, p. 13). Cette pluralité des voix citée par Cerquiglini, veut dire que le sujet n'est pas unifié. « Quand il parle, un locuteur ne se contente pas d'exprimer ses propres opinions, il fait constamment entendre diverses autres voix, plus au moins clairement identifiées, par rapport auxquelles il se situe. » (D. Maingueneau, 2007, p. 110). Il reprend, reformule, modifie. Le sujet parlant ressemble à une sorte d'orchestre « un ensemble de voix orchestrées dans le langage » (L. Perrin, 2004, p.7): plusieurs voix. Il prend des voix différentes : il change de voix, de registres, il utilise le discours argumentatif. Toutes les façons dont le sujet parlant cite les paroles des autres (voir le patchwork). La façon dont l'énonciateur est mobilisé dans le discours. Pour qui on parle quand on prend la parole ? Les mots avant d'être employés, ils ont déjà une histoire. Plusieurs contextes dialogiques, plusieurs choses qui télescopent. Le sujet parlant projette la totalité de lui-même, il donne l'image de soi, son produit est plein de ce qui est conscient de lui – même et de ce qui ne l'est pas. Certes, il peut parler sous intention particulière, mais il peut aussi parler sans avoir l'intention de laisser entendre qu'il y a un message à transmettre. Une grande partie de lui apparaît dans son message quand le sujet parlant ouvre sa bouche et prend la parole. Il y a son état : physique, psychique et moral. La notion de pluralité des voix est en passe de devenir un « maître mot »¹ dans le champ des études tant linguistiques que littéraires. Cette percée

¹ Ce terme a été utilisé par André Petitjean dans la présentation de la revue Pratiques n° 123/124 Décembre 2004, éditions CRESEF (collectif de recherche et d'expérimentation sur l'enseignement du français)

théorique qui l'accompagne ne saurait masquer qu'un flou terminologique existe indéniablement.

Ainsi, nous dirons que la pluralité des voix, dont l'origine remonte à « dialogisme (M. Bakhtine), intertextualité (J. Kristeva), préconstruit (M. Pêcheux), hétérogénéité énonciative (J. Authier-Revuz), diaphonie (E. Roulet), On- vérité vs Je- vérité vs On-vérité (A. Berrendonner), tiers-parlant (J. Peytard), topoî (J.-C. Anscombe et Ducrot), univers de croyance (R. Martin), dialogisme (F. Jacques), défini comme co-production du sens en discours à partir du primat de la relation interlocutive. La première partie de cette définition rejoint la notion culiolienne de co-énonciation. Elle rejoint aussi la définition que donne C. Kerbrat (1990: 28) du courant interactionniste. » (V. Nuchèze, 1998, p. 38), repose sur l'idée que le sujet de l'énonciation ne saurait être à l'origine du sens de ses énoncés qu'il adresse à des interlocuteurs.

4. La manifestation des phénomènes de la pluralité des voix

Dans cet article, nous envisageons uniquement l'émergence de cette pluralité dans un français parlé des algériens, notamment la parole d'autrui. Il s'agit d'une activité particulière qui a ses règles M. Bakhtine (1934). Nous étudions donc les manifestations d'un mouvement de pluralité E. Roulet (2001), qui a lieu, tantôt à propos des échos entraînés par les mots J. Authier-Revuz (1995), tantôt à propos de la mémoire discursive A. Rabatel (1998). La question qui nous préoccupe est la suivante : est-ce que tous les énoncés engouffrent une pluralité des voix ? La réponse est que « le fait que qu'un énoncé soit polyphonique ou non n'est pas affaire d'observables, mais résulte d'une décision théorique. Un énoncé est polyphonique à l'intérieur d'une certaine théorie et avec donc les concepts de cette théorie » (J.C. Anscombe, 2009, p.27). Nous avons pris en considération dans nos analyses ce qui a été dit dans la citation précédente.

Nous avons aussi tenu compte, pour quelques exemples, de l'apport de J. Authier-Revuz (1995), qui décrit les boucles de type *comme vous dites, à proprement parler, au sens propre*, etc. dont l'énonciateur accompagne son dire, en faisant apparaître plusieurs voix dans son dire. Bien que le parler de nos participants ne présente pas de boucles avec cette structure phraséologique, ni même d'expressions ou de présentateurs métalinguistiques explicites, du type *le mot x, l'expression x*, leurs énoncés conservent un air différent.

Pour cerner toute la complexité de ces données, il faut mettre en relief l'usage du français dans le parler quotidien. Un algérien qui pratique le français, devient capable de reprendre son énoncé, de reformuler et de faire entendre à travers ses énoncés d'autres voix. A notre avis, cette dernière position peut être convenablement observée en recherchant la pluralité des voix dans les énoncés des algériens aussi profondément que possible. Nous verrons ce que nous pouvons découvrir à travers un simple énoncé.

4.1 Phénomène lié à l'intégration de « on »

L'un des phénomènes les plus spectaculaires dans notre corpus est la présence de « on ». « La notion de On-locuteur occupe une place importante dans l'optique polyphonique. Elle est censée représenter en effet une voix collective et anonyme » (J. C. Anscombe, 2010, p. 39). Cette voix se diffère d'un exemple à un autre commençons par le premier extrait :

(Y est une propriétaire d'un atelier d'habillement professionnel)

Y 076 : Moi y a tellement de choses que j'aurai aimé faire dans ma vie mais on ne peut pas

tout faire c'est vrai quand je commence à aller dans d'un côté dans l'enseignement j'ai enseigné j'ai enseigné il fallait que j'arrête je m'arrête parce que c'était un choix à faire

Le « on », dans « on ne peut pas tout faire », est générique, il renvoie à un proverbe dans la culture universelle. Mais par contre, si nous essayons de voir extrait suivant:

Y 050 : Et en même temps merci beaucoup et même temps je je forme aussi les personnes que que j'ai chez moi sont si on va dire c une formation continue voilà donc elles sont formées je les enseigne

Nous constatons que le « on », dans « on va dire », renvoie au sujet parlant et à son interlocuteur c'est-à-dire à « je et tu » de cet énoncé. Si examinons un dernier exemple

Y 011 : Ben c venu en voyant bon tu sais bien que moi ça fait vingt - cinq ans que je suis de dans le domaine de la haute couture j'ai cousu j'ai fait des robes de soirée des robes de marié tout ça mais il manquait quelque chose il manquait quelque chose réellement et je regardais autour de moi je voyais qu'on a des médecins on a des grands médecins de grande valeur on a des infirmiers on a des gens qui travaillent qui sont là

Ces trois « on », dans « qu'on a des médecins on a de grands médecins de grande valeur on a des infirmiers on a des gens qui travaillent qui sont là », renvoient à tous les algériens à « nous » qui s'inscrit dans plusieurs cadres : politique, idéologique.

L'utilisation de « on » dans ces énoncés fait intervenir des voix en un sens vague qui ne sont pas nécessairement le sujet parlant comme on vient de le voir dans ces exemples déjà cités.

4.2 Phénomène lié à la collectivité

(F une ex émigrée, R employée batnienne à l'agence du tourisme de Batna, toutes les deux parlaient du tourisme en Algérie)

CORPUS 03 :

F 052 : Comme je dis j'accepte moi de critiquer mon pays mais je n'accepterai pas que d'autre critique mon pays je critique du bon côté pour qu'il progresse c'est une

R 053 : Je n'accepterai pas que d'autres gens le critiquent

F 054 : critique positive mais quelqu'un d'autre non je n'accepterai pas

Si nous procédons au feuilletage de « je », nous découvrons que c'est un « je » plein de couches sociales, c'est-à-dire de stratifications de « je », exemple femme instruite, belle et patriote qui travaille dans une agence touristique. Les mots ont circulé dans plusieurs contextes avant nous. L'implicite élargit la construction de la signification de celui qui parle aussi bien que celui qui interprète L'exemple que nous avançons ici est « *je n'accepte pas que d'autres gens le critiquent* » On remarque que c'est un discours individuel, mais il y a du collectif derrière « je », le « je » implique la collectivité dans cette phrase « *je n'accepte pas que d'autres critiquent mon pays* », on peut dire même que c'est une réaction politique de certains pays qui s'inscrit dans l'esprit politique.

4.3 Phénomène lié à l'auto-reformulation

L'évocation de l'auto-reformulation relève de la pluralité des voix « si l'opération de reformulation paraphrastique permet au locuteur de revenir sur un énoncé antécédent par l'intermédiaire d'un connecteur reformulatif, ce n'est pas dans le but d'exprimer dans la reformulation un changement de perspective énonciative. Au contraire, le locuteur utilise cette opération pour revenir sur sa première reformulation, afin de la compléter, la clarifier

ou même la rectifier, tout en instaurant avec celle-ci une équivalence à quelque niveau que ce soit » (C. Rossari, 1990, pp.348-350). Ainsi, Le sujet parlant fait appel à la reformulation, à la requalification, c'est-à-dire il propose un autre terme, ou il fait recours à la nomination successive, c'est-à-dire la catégorisation

(KH parle de l'émigration)

KH 011 : Et ... et ... heu ... ces personnes ces gens là gens en général/ qu'esqui font esqu'ils restent à l'étranger, esqu'ils reviennent esque ... ques ...ques ...ques ils font exactement <

Dans un cet exemple, le sujet parlant cite « *les gens* », il utilise « *ces personnes* » de façon valorisante, ensuite, il use « *ces gens* » de façon dévalorisante, il élargit le sens en utilisant « *gens* » en général. C'est une façon de décrire en voyant les catégories c'est -à-dire la stratification ou le feuilletage où le sujet parlant a fait appel à la dénomination successive. Ainsi, en recourant à une opération de reformulation, « le locuteur tâche de concilier la rectification ou la clarification qu'il veut apporter à sa première formulation avec le maintien d'un lien étroit entre les deux formulations. L'usage d'une reformulation paraphrastique assure donc le postulat d'une équivalence qui peut se situer au niveau de la forme, du contenu ou de l'acte illocutoire inhérent à l'énoncé, malgré la modification inévitable qu'apporte la reformulation. » (C. Rossari, 1990, pp.34).

(KH parle de l'émigration)

KH 007 : D' accord ... c'est c'est vrai que c'est intéressant faudrait peut être se poser... la question, pour quelle raison ... pour quelle raison, les jeunes les personnes n'importe qui en fait à un moment ou l'autre décident ou souhaitent partir à l'étranger ... déjà ... à ... ou ...à l'étranger, en général.

Donc, il peut même rectifier comme on le voit clairement dans le passage du verbe « *décident* » au verbe « *souhaitent* ». Du point de vue de l'énonciation, on peut le classer comme une réplique, par laquelle le sujet parlant propose un autre verbe, celui qui lui semble le plus correct. Ces conflits de vocabulaire offrent un matériel intéressant pour étudier l'auto-reformulation. Quelques-unes de ces reformulations ou rectifications sont claires, bien définies par rapport à l'existence de la pluralité des voix ; d'autres sont plus difficiles à saisir. L'énonciation de KH, « *les jeunes les personnes n'importe qui* », représente un cas clair de pluralité des voix. Deux marques du fait sont évidentes : la reformulation du mot « *les jeunes* » par « *les personnes* » et « *n'importe qui* » ; l'arrêt dans l'intonation.

Il y a d'autres interventions de KH, tout aussi drôles, dont l'interprétation est plus difficile et qui demandent de prendre en considération la façon selon laquelle la pluralité des voix est impliquée, de manière explicite ou implicite, dans ces énoncés¹

4.4 Phénomène lié à la communauté discursive

Au terme de ce panorama succinct de recherche sur la pluralité, une question se pose : qu'est-ce que un français algérien? En l'absence d'une description exhaustive de ce français, la réponse à cette question ne peut être que provisoire. Si pour un certain nombre d'observateurs, l'existence d'un français algérien différent du français de France constitue une

¹ Nous avons étudié de façon systématique cette question dans un prolongement de ce travail : « Les marques linguistiques d'une instance énonciative dans un corpus de français parlé » thèse de doctorat.

évidence historique, linguistique et sociolinguistique, pour plusieurs autres, les particularités et les variétés doivent être considérées comme un corpus d'où on peut dégager la pluralité des voix à partir de la détermination de la communauté discursive. L'analyse « cherche à démêler les différentes voix qui s'entremêlent dans le fil horizontal du texte ou de l'interaction, et à comprendre les raisons de leur présence et de leurs rencontres, » (S. Moirand, 2010, p, 384), cette analyse nous permet de « rechercher les observables de ces discours autres, plus ou moins représentés dans l'énoncé, » (S. Moirand, 2010, p, 384), afin de pouvoir les « relier à leurs origines, aux époques antérieures, aux lieux de leurs productions et aux mondes sociaux ou aux communautés langagières qui les ont produits » (S. Moirand, 2010, p, 384). Observons ces tours de parole :

(*F une ex émigrée, R employée batnienne à l'agence du tourisme de Batna, toutes les deux parlaient du tourisme en Algérie*)

F 057 : Donc il faut mieux être là chez soi, dire être chez soi //même si je mange même je

R 058 : Chez soi
mange un bout de pain sec //je sens que je suis chez moi mais être ailleurs et dire je suis

R 059 : Même si je le trouve pas
un étranger c'est très difficile, c'est très difficile à le supporter donc travailler, oui, il faut travailler pour construire notre oui pays pas aller ailleurs pour construire le pays des autres.

Quoique le sujet parlant ne se rende pas compte de l'effet de ces paroles, celui-ci ne se laisse pas inaperçu pour l'interlocuteur. L'énoncé du sujet parlant a déclenché chez l'interlocuteur une réaction, dans laquelle le phénomène de pluralité des voix est peut-être impliqué. De fait pour que nous puissions se rendre compte, il faut saisir l'un et l'autre sens qui circulent potentiellement dans « *manger du pain sec chez soi* ». Ce sens est reconnu dans la communauté discursive algérienne. Le sujet parlant éprouve alors la sensation de définition de soi c'est-à-dire l'enjeu d'affiliation, ce qui nous frappe est le ton sentencieux du sujet parlant, qui n'hésite pas à interpréter et à proposer des substitutions dans les paroles d'autrui quand il dit « *même si je le trouve pas* ». Drôles, ces énonciations n'en continuent pas moins à susciter d'autres questions, parallèles à notre question centrale. Qui est, par exemple, derrière « notre » ? Le « notre » présente aussi une pluralité des voix du moment qu'il renvoie à tous les algériens en d'autres termes, tout algérien est impliqué par ce « notre » dans cet énoncé.

4.5 Phénomène lié aux tâtonnements

Les données qui ont été réunies dans cette classe relèvent de la pluralité des voix, mais elles comportent des différences par rapport aux autres phénomènes déjà cités, les faits de la pluralité des voix renvoient à des brides. « Il ne s'agit pas seulement de les repérer et de les rapporter au fonctionnement de la langue, même si cette étape reste nécessaire. Il s'agit aussi d'expliquer leur présence » (S. Moirand, 2010, p, 385). L'existence de ces brides qui se manifestent par ajustement, certes il y a des tâtonnements insignifiants, leur existence est normale mais il y a aussi des tâtonnements significants qui sont une forme de pluralité des voix car le sujet parlant se corrige comme c'est le cas dans cet extrait :

(*Y est une propriétaire d'un atelier d'habillement professionnel*)

Y 011 : Ben c venu en voyant bon tu sais bien que moi ça fait vingt - cinq ans que je suis de dans le domaine de la haute couture j'ai cousu j'ai fait des robes de soirée des robes de marié tout ça mais il manquait quelque chose il manquait quelque chose réellement et je regardais autour de moi je voyais qu'on a des médecins on a des grands médecins de grande valeur on a des infirmiers on a des gens qui travaillent qui sont là et tout ça et ils n'ont pas c décevant par exemple d'aller à l'hôpital C H U et de voir des infirmiers porter des blouses de cette façon la...

Tout au long de cet énoncé, le sujet parlant nous a paru en train d'utiliser un instrument utile pour saisir une autre manifestation de la pluralité des voix. Il emploie ici « *je suis dans domaine de la haute couture* », ensuite, il propose une autre façon « *j'ai cousu j'ai fait des robes de soirée des robes de marié* » qui sert à introduire une rectification, affectant non seulement la chose qui a été dite, mais aussi le syntagme par lequel cette chose a été dite. Tout en portant un fait de pluralité des voix car « *haute couture* » renvoie à « *robes de soirée* » ou « *robes de marié* ». Nous pouvons dire, comme nous l'avons déjà fait, que ce qui a l'air d'une simple correction est une donnée privilégiée pour cette étude. Ainsi, ce sujet parlant en ajustant ses propos nous fait entendre d'autres voix qui circulent dans l'esprit de la collectivité. Dans ce que propose **Y**, on remarque qu'elle commence par corriger « *je suis dans domaine de la haute couture* » par « *j'ai cousu j'ai fait des robes de soirée des robes de marié* » car elle pense que par cette correction, elle peut se faire mieux comprendre.

4.6 Phénomène lié à l'écho

Enfin, parmi la diversité des phénomènes de la pluralité que nous venons d'évoquer, nous souhaiterions souligner la particularité de la présence de l'autre dans l'énoncé massivement utilisée dans notre corpus. Une explication de leur fréquence est bien sûr le caractère ordinaire de la pluralité des voix. Dans l'exemple ci-dessous, le sujet parlant se fait l'écho. Même quand il ne cite pas ce que l'autre lui a dit, et même s'il ne rapporte pas ces propos, en d'autres termes, il ne se réfère pas à la parole de l'autre, il y a des tas d'échos, il y a accentuation quand il dit « *comme tu viens de m' le dire* ». Ce glissement de ce qu'il voulait dire par l'emploi de cette expression implique l'interlocuteur, l'extrait est un peu plus large pour permettre de voir comment le sujet parlant implique son interlocuteur et le pousse à démarrer sur son expression comme nous pouvons le remarquer aux chevauchements soulignés. A chaque fois, l'interlocuteur démarre son énoncé sur l'expression de l'autre dans les exemples suivants : « à la qualité », « un mois », « c du jetable ». Cet extrait montre comment **D** revient sur les mots de **N** pour les mettre en question.

(**N** femme institutrice au primaire, **D** femme mère de famille)

N 007 : Mais ils font pas leurs leurs compte que c'est-à-dire comme tu viens de m' le dire ils font pas attention à la qualité // voila

D 008 : A la qualité voilà c c l'argent
...qui... comment dire ce qui les importe c à combien ça ça leur revient

N 009 : A oui

D 010 : Ils s'imaginent payer moins cher mais en réalité enfin de compte

qu'on a une durée, par exemple, on achète une paire de chaussure, on va donner un exemple simple une paire de chaussure. La durée de d'une paire de chaussure chinoise ouf// un mois

N 011 : Maximum un mois si on

utilise quotidiennement

D 012 : Oui

N 013 : Un mois//

D 014 : Un mois c c un mois un mois mais vraiment le grand maximum un mois donc on est ce qu'on peut dire c c du jetable// malheureusement

N 015 : C du jetable c vrai

Finalement, nous citons un dernier élément, un peu plus tardif, renvoyant à ce même sujet. Tout commence lorsque nous rencontrons l'expression « *tu comprends* » employée pour désigner « tu m'écoutes », « tu me suis », « *tu es d'accord* ». Le fait de pouvoir avec le même terme recourir des notions et des actions différentes est économique. Avec une expression, le sujet parlant couvre un champ lexical d'une grande richesse, qu'il n'a pas à expliciter.¹

5. La classification des phénomènes de pluralité

L'entrée de pluralité des voix que nous avons privilégiée dans cette étude nous a permis de questionner les lignes de partage admises entre tous ces phénomènes de pluralité qui se dégagent des énoncés et qui se manifestent d'une façon ou d'une autre. En guise de bilan même provisoire, nous dirons même s'il y a bel et bien des différences entre tous les phénomènes, il y a pour autant de grands points communs qui font que nous pouvons les classer. La classification de ces phénomènes de pluralité des voix par tableaux récapitulatifs a été laissée de côté faute d'espace, nous nous contentons seulement ici de présenter les trois catégories de classement auxquelles nous sommes abouties qui sont : échelle syntaxique, échelle de registres de langue et échelle d'accentuation. Observons ces extraits :

(KH parle de l'émigration)

KH 011 : Et ... et ... heu ... ces personnes ces gens là gens en général/ qu'esqui font esqu'ils restent à l'étranger, esqu'ils reviennent esque ... ques ...ques ...ques ils font exactement <

KH 007 : D'accord ... c'est c'est vrai que c'est intéressant faudrait peut être se poser... la question, pour quelle raison ... pour quelle raison, les jeunes les personnes n'importe qui en fait à un moment ou l'autre décident ou souhaitent partir à l'étranger ... déjà ... à ... ou ...A l'étranger, en général.

(O parle de l'achat du mouton de l'Aïd)

O 005 : Je commence à découvrir une autre facette de ta personnalité y a un autre aspect qui...qui est très important celui de l'aspect religieux parce que nous sommes en train de vivre dans une société qui vit elle-même une crise multidimensionnelle et l'une de ses crises quoi l'une de facette de cette crise a l'aspect religieux je dirai plutôt spirituel.

(R parle du manque des fleurs naturelles à Batna)

¹ Pour ne pas alourdir la présentation, on n'a pas pris en compte les énoncés dans lesquels figure l'expression « *tu me comprends* »

R 009 : Oh! ça remonte à des années il fut un temps il fut un temps oui il y avait un fleuriste ici à Batna mais ça date de de plusieurs années ben j'ai vu j'ai vu plus vu c' t fini (rire) pourtant c pas compliqué c pas quelque chose de très compliqué avoir des petits jardins à faire des fleurs :

5.1 Echelle syntaxique

A première vue, les expressions échelle « syntaxique » ou « registres de langue » sont proches mais elles ne sont pas équivalentes. Echelle syntaxique signifie composée de catégories différentes, de strates signifiantes. C'est la raison principale de cette appellation où les différentes catégories se divisent en groupes hiérarchisés et inégaux, en fonction de critères comme la nature et la fonction du syntagme. Ces catégories se présentent en couches superposées, en strates syntaxiques : verbes, noms, expressions, adjectifs et même des phrases. Exemples : « *gens* » est un nom, « *multidimensionnelle* » est un adjectif, « *souhaitent* » est un verbe et « *il fut un temps* » est une phrase.

5.2 Echelle de registres de langue

L'échelle de registres de langue est formée de divers niveaux de langue et des connaissances diversifiées qui sont mis à la disposition du sujet parlant. A l'oral, on parle de tolérance syntaxique et de capacité de passer d'un niveau de langue à un autre selon les compétences linguistiques et les objectifs conscients ou inconscients de chaque sujet parlant. Cette compétence provient d'un contexte culturel partagé, d'où nous confirmons cette pluralité qu'on voit à travers le recours aux différents registres dans un même contexte. Nous constatons un indice de pluralité de voix dans le passage à une formulation soutenue (sans doute héritée de lectures), exemple : « *une crise multidimensionnelle* ». C'est un discours emprunté à l'école et à la littérature, l'appel des registres de langue qui sont des clichés enregistrés dans la mémoire de celui qui parle, nous avons l'écho du discours écrit, exemple : « *il fut un temps* »

5.3 Echelle d'accentuation

A la différence des deux échelles, l'échelle d'accentuation signifie que des syntagmes ou des syllabes ont subi un accent différent par rapport à une autre syllabe ou par rapport à la suite du syntagme. Ainsi, nous remarquons de façon frappante le décalage de voix, l'étagement des discours car le sujet parlant fait appel à l'intonation, au rythme, c'est-à-dire au paraverbal ou aux éléments supraverticaux : excès d'expressivité qui marque l'influence d'autrui sur le sujet parlant dans sa manière de prendre la parole qui peut renvoyer à quelqu'un d'autre dans son entourage familial ou social. Les mots entraînent des contextes différents dus au changement d'accentuation. Sachant que le changement fait partie du contexte dans lequel l'énoncé a été émis. Soulignons d'abord que les énoncés sont produits avec une intonation spécifique, exemple, la femme détache l'énoncé avec un arrêt sur certains syntagmes « *Oh ça remonte à des années* » et aussi sur certaines syllabes du même syntagme.

Éléments de conclusion

Cette étude, certes incomplète, suscite quelques interrogations sur d'autres phénomènes de pluralité des voix, mais c'est un peu la surprise due à la manifestation de la pluralité des voix. Si l'approche polyphonique de la langue est ainsi d'une tenue remarquable, son évolution a suivi plusieurs voies différentes, « les graines polyphoniques semées par les travaux des pionniers des années 70 ont donné naissance à une véritable forêt de beaux arbres polyphoniques poussant souvent dans tous les sens ; et cela malgré le fait que la polyphonie

linguistique actuelle suivie avant tout la lignée des travaux d'Anscombe et de Ducrot » (M. Carel, 2009, p. 4).

Sur un autre plan, nous avons pu découvrir qu'au cours de ces dernières années, de nombreux chercheurs ont traité sous de multiples points de vue de la polyphonie et ses acceptations : Laurent Perrin développe la notion de voix ou de point de vue¹, Henning Nolke se focalise sur l'action des êtres discursifs², un autre insiste sur l'ancrage formel ou le marquage linguistique et un autre s'intéresse plutôt aux interprétations polyphoniques des énoncés ou des textes. Vu cette variété d'idées, de choix théoriques et d'approches, il nous a semblé que le moment était venu de faire l'état des lieux dans un corpus de français parlé par les algériens pour investir dans le domaine de la polyphonie linguistique.

En guise de conclusion, nous aimerons faire remarquer que ces différents types de pluralité des voix ne sont que de multiples traces de la polyphonie. Nous terminons notre recherche par dire que le jeu que la pluralité des voix joue, est extrêmement compliqué, et dans l'état actuel de nos connaissances, il ne semble pas possible d'en poser des règles exhaustives dans le cadre d'une théorie unitaire. Tout à ce quoi on peut aspirer est de repérer les différents facteurs qui exercent leur influence, et de chercher à préciser les rôles que jouent ceux-ci dans la totalité de l'énoncé. Enfin sur un plan plus général, en prenant en compte les phénomènes de la pluralité des voix sélectionnés et leurs classements, nous pouvons souligner le fait que nous puissions envisager une catégorisation de ces phénomènes.

Bibliographie

- Anscombe J. C. (2010) « Autour d'une définition linguistique des notions des voix Collective et de On- locuteur Recherches Linguistiques la question polyphonique ou dialogique en sciences du langage N° 31 Université Paul Verlaine – Metz
- Anscombe J. C. (2009) « *La comédie de la polyphonie et ses personnages* » Langue française La polyphonie linguistique N° 164. Paris. Larousse.
- Carel M. (2009) « *Mise au point sur la polyphonie* » Langue française La polyphonie linguistique N° 164. Paris. Larousse.
- Cerquiglini B. (1984) « Le style indirect libre et modernité » Langages n° 73
- Maingueneau D. (2007) Analyser les textes de communication. Paris. Armand colin
- Moirand S. (2010) « *retour sur une approche dialogique en analyse du discours* » Recherches Linguistiques la question polyphonique ou dialogique en sciences du langage N° 31 Université Paul Verlaine – Metz
- Nuchèze V. (1998) Sous les discours, l'interaction. Paris. L'Harmattan
- Perrin L. (2004) « *Polyphonie et autres formes d'hétérogénéité énonciative : Bakhtine, Bally, Ducrot, etc.* » Pratiques N° 123/124 CRESEF
- Rossari C. (1990) « *Projet pour une typologie des opérations de reformulation* » Cahiers de linguistique française N° 11
De la structure narrative du genre littéraire

¹ La voix et le point de vue comme formes polyphoniques, Perrin propose une nouvelle distinction fondamentale entre voix et point de vue. La voix concerne la forme alors que le point de vue concerne le contenu. Le locuteur peut montrer ses attitudes aussi bien par sa voix ou son choix de forme, que par le(s) point(s) de vue qu'il présente comme le(s) sien(s). La polyphonie peut être associée aussi bien aux voix qu'aux points de vue. Cette idée a été déjà développée par Nolke (1985)

² Les êtres discursifs sont des images linguistiques de personnages qui peuplent le discours. Dans le processus d'interprétations, ils saturent les variables posées par les instructions apportées par les matériaux linguistiques, et ils jouent ainsi sur l'acceptation de la véricoditionalité caractéristique de l'approche scandinave.